



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)

### Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine. Enduit bicomposant.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik Benelux B.V.  
Denariusstraat 11  
4903 RC Oosterhout  
The Netherlands  
Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe	112
Belgique	Centre Antipoisons Belge: +32 (0) 70 24 52 45
Luxembourg	Centre Antipoisons : +352 8002 5500

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)
Irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361d)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
[Catégorie 3] Effets sur certains organes cibles : Irritation respiratoire.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1 - (H372)
Dangereux pour le milieu aquatique - chronique	Catégorie 3 - (H412)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Styrene

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2



**Mention d'avertissement**  
Danger

## Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H361d - Susceptible de nuire au fœtus.  
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient 2,2'-(4-methylphenyl)imino]bisethanol. Peut produire une réaction allergique

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P260 - Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin  
P405 - Garder sous clef  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Informations supplémentaires

Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disponibilité du grand public. Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

## 2.3. Autres dangers

Peut être nocif par inhalation. Toxique pour les organismes aquatiques.

## PBT & vPvB

Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). Ce mélange contient des substances considérées comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	%	Numéro	Numéros CE	Classification selon	Limite de	Facteur	Facteur	Notes
--------------	---	--------	------------	----------------------	-----------	---------	---------	-------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)**  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

	massique	d'enregistrement REACH	(Numéro index)	le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	concentration spécifique (LCS)	M	M (long terme)	
Styrène 100-42-5	>25 - <40	01-2119457861 -32-XXXX	202-851-5 (601-026-00-0)	Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Repr. 2 (H361d) STOT SE 3 (H335) STOT RE 1 (H372) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 3 (H412) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	D
Acéate d'éthyle 141-78-6	0.1- <1	01-2119475103 -46-XXXX	205-500-4 (607-022-00-5)	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-	-
2,2'-(4-methylphenyl )imino]bisethanol 3077-12-1	0.1- <1	01-2120791684 -40-XXXX	221-359-1	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	-
1,4-naphthoquinone 130-15-4	0.05 - <0.1	Aucune donnée disponible	204-977-6	Acute Tox. 1 (H330) Acute Tox. 3 (H301) STOT SE 3 (H335) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	10	1	-
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	0.05 - <0.1	01-2119519269 -33-XXXX	287-477-0 (602-095-00-X)	Lact. (H362) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (EUH066) [H]	-	100	10	-

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[H] - La substance a des propriétés de perturbation endocrinienne

Note D - Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles sont reprises à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous une forme non stabilisée. Dans ce cas, le fournisseur qui met une telle substance sur le marché doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance suivi de la mention « non stabilisé(e) ».

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

## Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)**  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Styrène	202-851-5 (601-026-00-0)	100-42-5	-	-	-	11.8	-
Acétate d'éthyle	205-500-4 (607-022-00-5)	141-78-6	-	-	-	14.4131	-
2,2'-(4-methylphényle)iminobiséthanol	221-359-1	3077-12-1	959	-	-	-	-
1,4-naphthoquinone	204-977-6	130-15-4	124	-	0.005	-	-
paraffines polychlorées, C14-17	287-477-0 (602-095-00-X)	85535-85-9	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

#### Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure.

#### Effets de l'exposition

Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Note au médecin

Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à pleine puissance.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit** Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

**Autres informations** Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Recueillir l'eau de nettoyage des outils et la réutiliser ou la jeter dans les systèmes d'égouts locaux. Ne pas renverser ni jeter l'eau de nettoyage dans la nature.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)**  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporiseurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporiseurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Protéger contre le gel.

**Température de stockage recommandée** Ne pas congeler. Conserver à des températures comprises entre +5 et +30 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Résine. Enduit bicomposant.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	Belgique	Luxembourg
Styrène 100-42-5	-	TWA: 25 ppm TWA: 108 mg/m <sup>3</sup>	-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)**  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

		STEL: 50 ppm STEL: 216 mg/m <sup>3</sup> S*	
Acétate d'éthyle 141-78-6	TWA: 734 mg/m <sup>3</sup> ; TWA: 200 ppm; STEL: 1468 mg/m <sup>3</sup> ; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm TWA: 734 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 ppm STEL: 1468 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 734 mg/m <sup>3</sup> ; TWA: 200 ppm; STEL: 1468 mg/m <sup>3</sup> ; STEL: 400 ppm;

## Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Styrène (100-42-5)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	85 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	289 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	406 mg/kg pc/jour	

Acétate d'éthyle (141-78-6)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	63 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1468 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	

2,2'-(4-methylphenyl)imino]bisethanol (3077-12-1)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	3.29 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.47 mg/kg pc/jour	

paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)**  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6.7 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	47.9 mg/kg pc/jour	

<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>			
<b>Acétate d'éthyle (141-78-6)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	4.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	37 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	734 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	367 mg/m <sup>3</sup>	

<b>2,2'-[<i>(4-methylphenyl)imino]bisethanol (3077-12-1)</i></b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.58 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.17 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.16 mg/kg pc/jour	

<b>paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)</b>			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	28.75 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.58 mg/kg pc/jour	

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## Concentration prévisible sans effet (PNEC)

### Styrène (100-42-5)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.028 mg/l
Eau de mer	0.014 mg/l
Eau douce – intermittent	0.04 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.614 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.307 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	5 mg/l
Terrestre	0.2 mg/kg de masse sèche

### Acétate d'éthyle (141-78-6)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.24 mg/l
Eau de mer	0.024 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.15 mg/kg
Sédiments marins	0.115 mg/kg
Terrestre	0.148 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	650 mg/l

### 2,2'-[4-methylphenyl]imino]bisethanol (3077-12-1)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.026 mg/l
Eau de mer	0.003 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.121 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.012 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.009 mg/kg de masse sèche

### paraffines polychlorées, C14-17 (85535-85-9)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 µg/l
Eau de mer	0.2 µg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	80 mg/l
Sédiments d'eau douce	13 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	2.6 mg/kg de masse sèche
Terrestre	11.9 mg/kg de masse sèche

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

**Protection des mains** Porter des gants de protection. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374

**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.

**Protection respiratoire** Ce produit ne doit pas être utilisé dans des conditions de ventilation insuffisante à moins d'utiliser un masque de protection muni d'un filtre à gaz adapté (c'est-à-dire de type A selon la norme EN 14387).

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Visqueux	
<b>Couleur</b>	Incolore	
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible.	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	non applicable . °C	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'ébullition initial et intervalle= d'ébullition</b>	144 °C	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Liquide inflammable
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	= 32 °C	Aucun(e) connu(e)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	427 °C	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Insoluble dans l'eau.
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité cinématique</b>	> 400 mm <sup>2</sup> /s	@ 20 °C
<b>Viscosité dynamique</b>		
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau.	Aucun(e) connu(e)
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Pression de vapeur</b>	3.8	kPa @ 50 °C
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité</b>	1.012 g/cm <sup>3</sup>	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Caractéristiques des particules</b>		
<b>Granulométrie</b>	Aucune information disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune information disponible	

## 9.2. Autres informations

<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV</b>	Aucune donnée disponible

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

### Données d'explosion

**Sensibilité aux impacts mécaniques** Aucun(e).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Oui.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas congeler.

## 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.

**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

**Contact avec la peau** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants).

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

#### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

##### **Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange**

ETAmél (voie orale)	>2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	5,098.10 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard d)	>5 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeurs)	28.00 mg/L

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Styrène	>6000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) OECD 402	LC50 (4h) > 11.8 mg/L (Rattus)
Acétate d'éthyle	=5620 mg/kg (Rattus)	> 18000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 20 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC0 29.3 mg/l air
2,2'-[ <i>(4-methylphenyl)imino]bis ethanol</i>	LD50 =959 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	> 2000 mg/kg ( Rattus ) (OECD 401)	-
1,4-naphthoquinone	=124 mg/kg (Rattus)	= 202 mg/kg (Rattus)	-
paraffines polychlorées, C14-17	>4000 mg/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Rattus)	-

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants		
Acétate d'éthyle (141-78-6)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 474 : test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères	in vivo Hamster	Négatif
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro Salmonella typhimurium	Négatif
OCDE, essai n° 473 : Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères	in vitro Hamster Ovary	Négatif

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Styrène	Repr. 2
paraffines polychlorées, C14-17	Lact.

Styrène (100-42-5)		
Méthode	Espèce	Résultats
	in vivo	Toxique pour la reproduction

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

**STOT - exposition unique** Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition répétée** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : Organes auditifs.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **11.2. Informations sur d'autres dangers**

### **11.2.1. Propriétés perturbatrices endocrinien**

**Propriétés perturbatrices endocrinien** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **11.2.2. Autres informations**

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**Remarque :** PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Styrène 100-42-5	EC50 72 h 0.46 - 4.3 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h 6.75 - 14.5 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 = 5.4 mg/L 5 min	EC50: 3.3 - 7.4mg/L (48h, Daphnia magna)		
Acétate d'éthyle 141-78-6	EC50: =3300mg/L (48h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =484mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 352 - 500mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 220 - 250mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 1500 mg/L 15 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)		
1,4-naphthoquinone 130-15-4	EC50 72hr : 0.42 mg/L NOEC : 0.0697 mg/L OECD 201	LC50 96hr 0.045 mg/L OECD203 (Oryzias latipes)	-	EC50 48h: 0.026 mg/l OECD 202 (daphnia magna)	10	1

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

	(Raphidocelis subcapitata)					
paraffines polychlorées, C14-17 85535-85-9	-	LC50: >500mg/L (48h, Leuciscus idus)	-	EC50 (48h) = 0.007 mg/l (Daphnia magna) OECD 202	100	10

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Bioaccumulation

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Styrène	2.96
Acétate d'éthyle	0.73
2,2'-(4-methylphenyl)imino]bisethanol	2
1,4-naphthoquinone	1.78
paraffines polychlorées, C14-17	7

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit contient des substances classées PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Styrène	Pas de PBT/vPvB
Acétate d'éthyle	Pas de PBT/vPvB
2,2'-(4-methylphenyl)imino]bisethanol	Pas de PBT/vPvB
1,4-naphthoquinone	Pas de PBT/vPvB
paraffines polychlorées, C14-17	PBT & vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

Perturbateur endocrinien dans l'environnement D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.  
Propriétés PMT ou vPvM D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

Catalogue européen des déchets 16 03 05\* déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Protéger contre le gel.

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1866
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Étiquettes	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, III, (D/E)
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	30

### IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1866
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, III, (32°C c.c.)
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	223, 955
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-E
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable

### Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)	
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1866
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, III
14.5 Dangers pour	Non

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

## I'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	A3
Quantité limitée (LQ)	10 L
Code ERG	3L

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

##### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

##### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

##### Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

##### Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone

non applicable

##### Polluants organiques persistants

non applicable

##### RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

##### Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur)

Ce produit ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues.

#### Réglementations nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note D - Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles sont reprises à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous une forme non stabilisée. Dans ce cas, le fournisseur qui met une telle substance sur le marché doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance suivi de la mention « non stabilisé(e) »

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: Association internationale du transport aérien

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

#### Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	Méthode utilisée
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYSET 250ML (Part A)  
Remplace la date 19-août-2025

Date de révision 20-nov.-2025  
Numéro de révision 2

Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

international Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 20-nov.-2025

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

## Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**